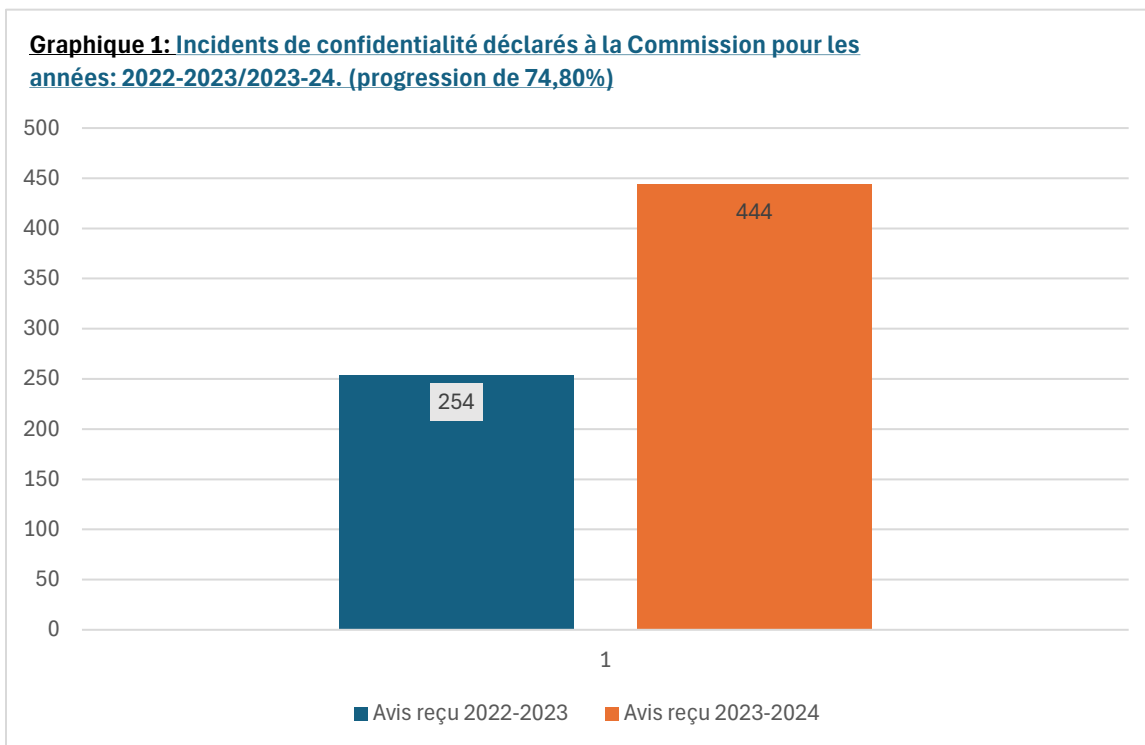


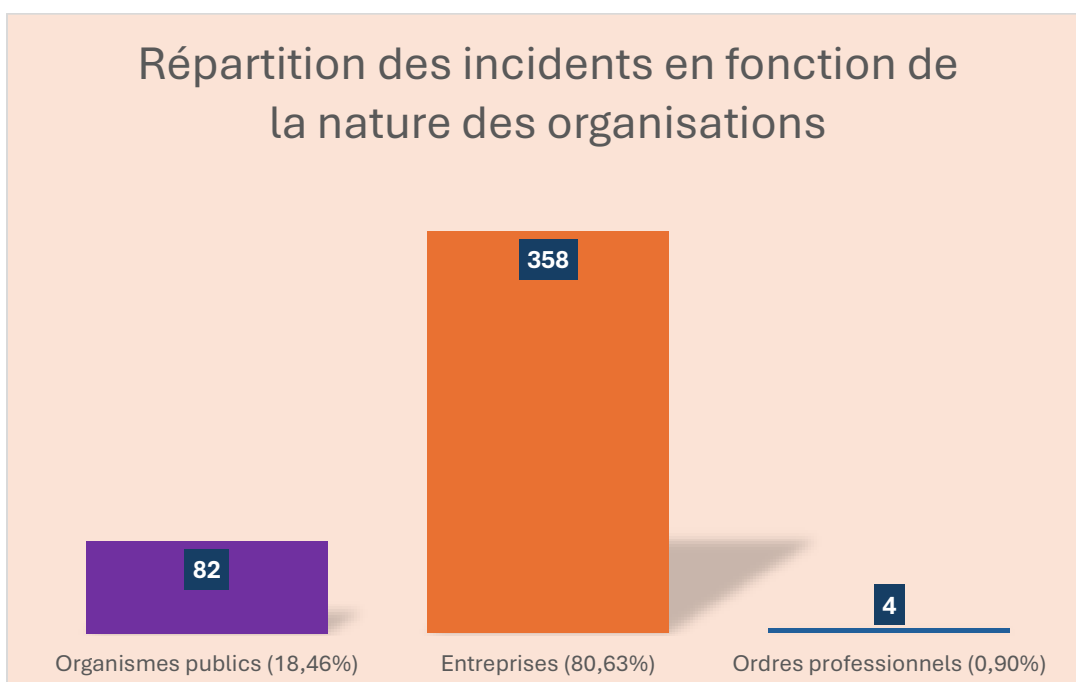
Liste des divulgations proactives concernant un incident de confidentialité impliquant des renseignements personnels.

### Les incidents de confidentialité déclarés à la Commission

- En 2023-2024, la Commission a reçu **444 déclarations d'incident de confidentialité**, soit une **augmentation de 74,80%** par rapport à 2022-2023 (254 avis reçus).



- 81% (358) des incidents déclarés proviennent des organisations régies par la **Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi sur le privé)** et 19 % (86) ont été transmis par des organisations soumises à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès). **82 avis (18,18% de la totalité des incidents)** reçus en vertu de la Loi sur l'accès proviennent des **organismes publics** et **4 avis (0,90%)** ont été déclarés par des **ordres professionnels**.



## Une augmentation substantielle des déclarations d'incidents de confidentialité

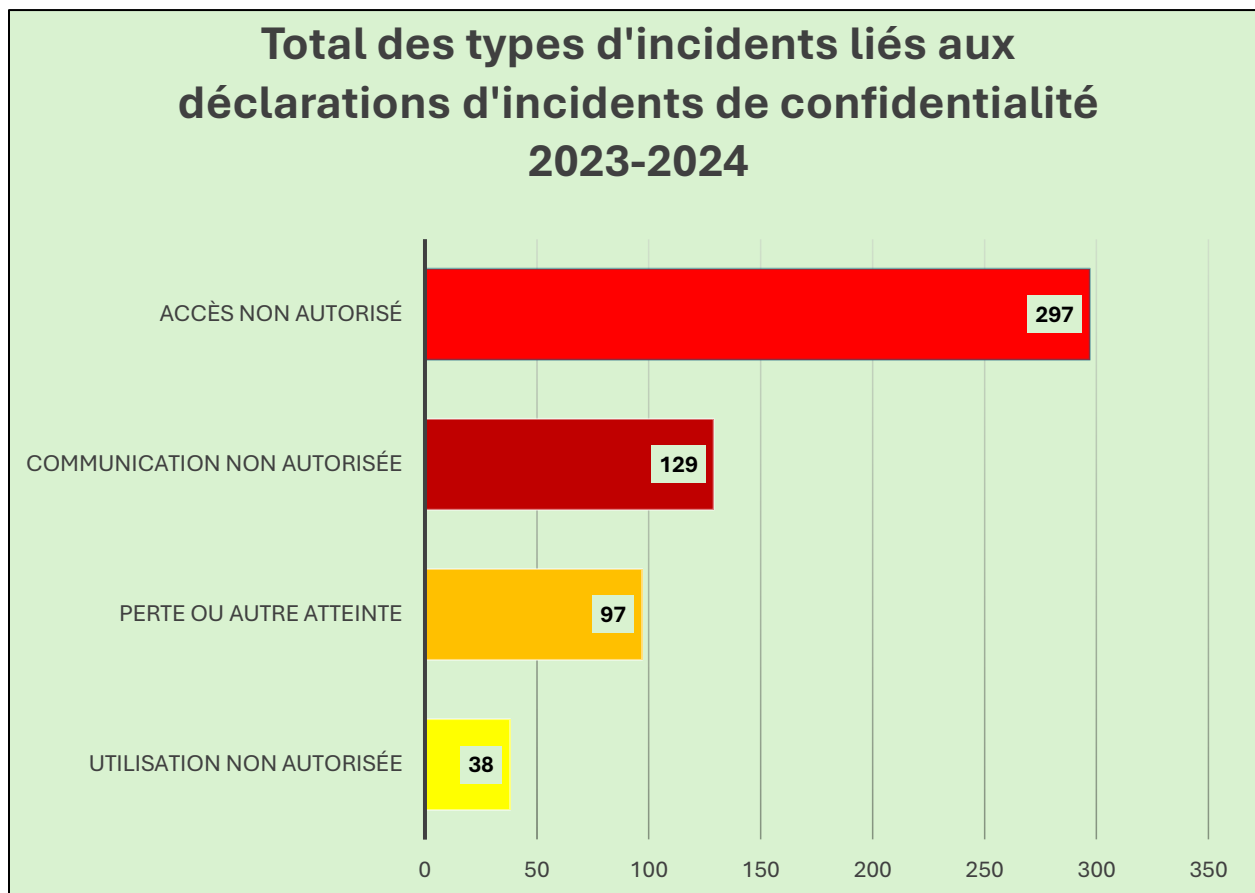
Depuis l'entrée en vigueur des dispositions de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, le 22 septembre 2022, les organisations doivent aviser la Commission de tout incident de confidentialité impliquant un renseignement personnel qu'elles détiennent et présentant un risque de préjudice sérieux.

### Les différents types d'incidents soumis à la Commission

Les incidents de confidentialité déclarés sont répartis selon les 4 types prévus par la Loi sur l'accès et la Loi sur le privé, soit<sup>1</sup> :

- **Accès non autorisé** par la loi à un renseignement personnel : **208 (46,84%)**
- **Utilisation non autorisée** par la loi d'un renseignement personnel : **4 (<1%)**
- **Communications non autorisées** par la loi d'un renseignement personnel : **77 (17,34%)**
- **Perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement** : **58 (≈13%)**

Soulignons que **94** déclarations (≈20%) concernaient un incident combinant plus d'un type<sup>2</sup>. Pour **3 autres** incidents, l'information n'était toujours pas disponible.

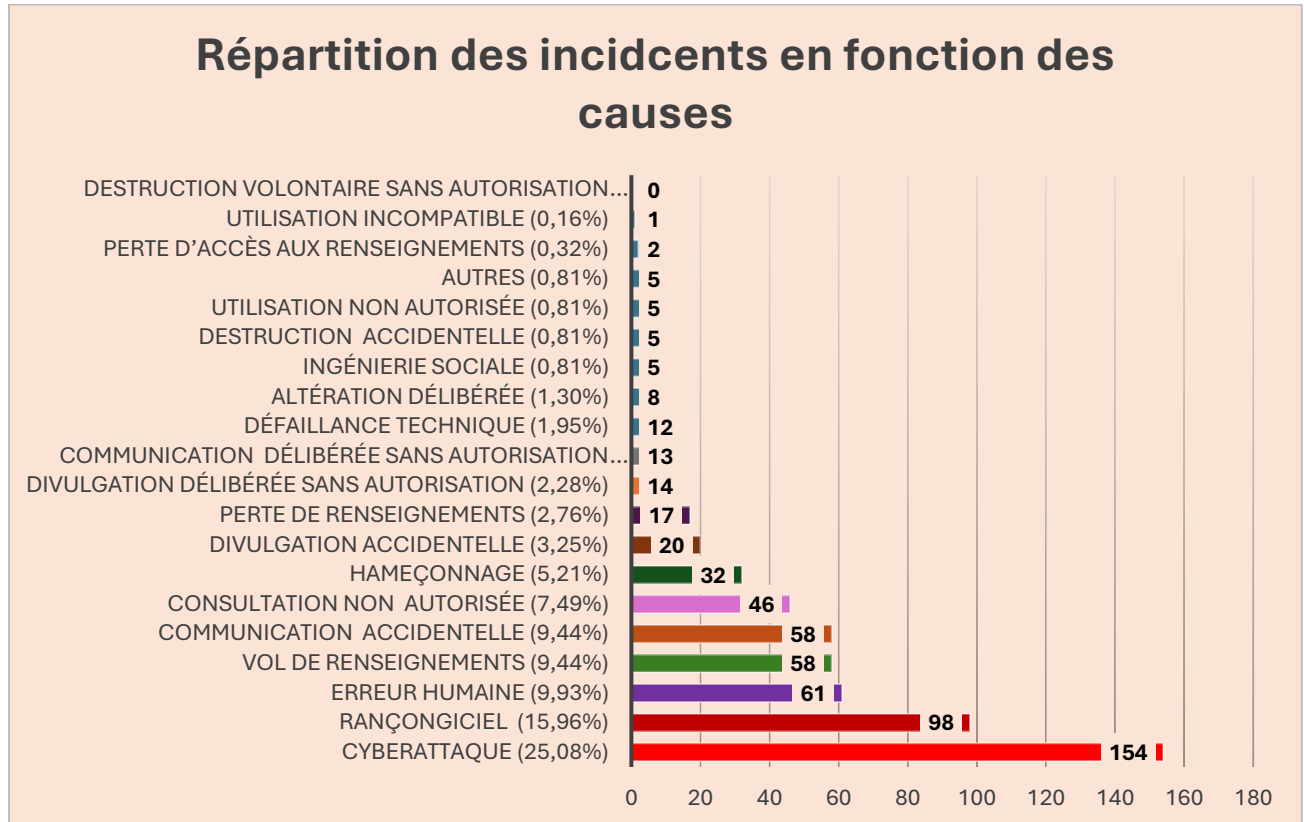


<sup>1</sup> Données tirées des déclarations reçues

<sup>2</sup> Un incident peut inclure un ou plusieurs types. Cela explique que le nombre de types d'incident soit supérieur au nombre d'avis reçus par la Commission.

## Causes déclarées des incidents de confidentialité<sup>3</sup>

Les causes des incidents de confidentialité peuvent être de différente nature. Parmi les causes déclarées, les cyberattaques sont les plus fréquentes. Elles représentent 25,08% de la totalité des causes dénombrées en 2023-2024<sup>4</sup>.



## Les incidents de confidentialité par secteurs d'activité

Les différents secteurs d'activité répertoriés sont :

- Administrations publiques
- Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- Arts, spectacles et loisirs
- Autres services (sauf les administrations publiques)
- Commerce de détail
- Commerce de gros
- Construction
- Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
- Fabrication
- Finances et assurances
- Gestion de sociétés et d'entreprises
- Hébergement et services de restauration
- Industrie de l'information et industrie culturelle
- Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
- Services d'enseignement
- Services de restauration et débit de boisson
- Services immobiliers et services de location et de location à bail
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Services publics
- Soins de santé et assistance sociale
- Transport et entreposage

<sup>3</sup> Données tirées des déclarations reçues.

<sup>4</sup> Un incident de confidentialité peut avoir plus d'une cause. C'est la raison pour laquelle le nombre des causes est supérieur à celui des incidents. Pour 2023-2024, 148 incidents ont eu plus d'une cause.

- Le secteur des **Finances et assurances** a soumis la plupart des déclarations d'incidents de confidentialité pour la période 2023-2024. **84** incidents de confidentialité sur un total de 444, proviennent dudit secteur. Cela représente **18,92%** des incidents déclarés.
- Les **secteurs les moins touchés** par des incidents de confidentialité sont :
  - 1- Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (1 incident déclaré);
  - 2- Gestion de sociétés et d'entreprises (1 incident déclaré);
  - 3- Services de restauration et débit de boisson (1 incident déclaré).

## Taux de répartition des incidents selon le secteur d'activité

